Cinquante-sixième année. - N° 128 A Samedi 2 et dimanche 3 juillet 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2737

92 – HAUTS-DE-SEINE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

Jugement d'ouverture

Date : 22 juin 2022.
Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire.
831 169 909 RCS Nanterre.
DCR.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Activité : commercialisation, vente, achat, négoce, courtage, import-export de maisons à ossature bois ou d'autres genres dont notamment maisons individuelles ou collectives ainsi que la location, la vente et la commercialisation de tous produits et matériels de toutes sortes non réglementés et tous travaux de maçonnerie, ameublement, rénovation intérieur et extérieure, plomberie, électricité, revêtement de sol et mur, plâtrerie, isolation, peinture, agencement, décoration et tous autres travaux en général de bâtiment donnés et confiés en sous-traitance à des professionnels et toutes prestations de services, conseils, études et commissionnement sur apport d'affaires se rapportant directement ou indirectement à l'objet social; activités de location de courte ou de longue durée de bennes à déchets et de containers et la location de courte et de longue durée de tous véhicules industriels, utilitaires, engins de chantiers ou d'autres genres à moteur sans chauffeur et la location de courte ou de longue durée de matériels non réglementés pour le Btp..
Adresse : 60, rue Pierre Brossolette, 92500 Rueil-Malmaison.
Complément de jugement : Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 19 avril 2022, désignant liquidateur SAS Alliance Misison Conduite Par Me Gurvan Ollu 29 Boulevard DU SUD EST 92000 Nanterre.Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.